

RPI CELLETTES MAINE DE BOIXE
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du mardi 09 novembre 2021

Présents :

Mme PAPILLAUD, maire de Maine de Boixe
M. AGUESSEAU, maire de Cellettes, vice-président du SIVOS

Mme BELLY, DDEN de Maine de Boixe
Mme DURUISSEAU, conseil de Maine de Boixe
Mme DALLET, élue Maine de Boixe

Mme PASQUIER, déléguée des PE titulaire (CM1-CM2)
Mme NICOLAS, déléguée des PE titulaire (CM1-CM2)
Mme ROCHETEAU, déléguée des PE titulaire (CP/CE1/CE2)
Mme PAPIN, déléguée des PE titulaire (CP/CE1/CE2)
Mme BARGEON, déléguée PE titulaire (PS/MS/GS)
Mme MIGNOT, déléguée PE titulaire (PS/MS/GS)

Mme COTAYA, Présidente de l'APE du RPI (invitée), conseillère municipale

Mme PICHON, directrice de l'école de Maine de Boixe
Mme BOURGEOIS, adjointe de l'école de Cellettes
M. DREANO-LAVERGNE, directeur de l'école de Cellettes

Excusés :

M. BEJA, Inspecteur de l'Education Nationale, M. BERTHAULT, président du SIVOS, conseil de Maine de Boixe, M. DOSBAA, DDEN de Cellettes

La séance est ouverte par la Présidente, Mme PICHON, à 18 heures 30. M. DREANO-LAVERGNE est secrétaire de séance.

1 : Présentation du conseil d'école, présentation des membres et vote de son fonctionnement

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Mme PICHON demande à tous les membres du conseil d'école de se présenter.

Mme PICHON rappelle que le Conseil d'école a pour objectif d'institutionnaliser une réunion périodique entre les acteurs de l'école (parents, municipalités et équipe enseignante). Il donne son avis sur :

- les actions pédagogiques et éducatives
- les moyens alloués à l'école
- les conditions d'intégration des enfants handicapés
- les activités périscolaires
- la restauration scolaire
- l'hygiène scolaire
- la protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- le respect et la mise en application des valeurs et principes de la République.

Elle soumet au vote de l'assemblée le fait de se réunir en commun avec les délégués des écoles de Maine de Boixe et de Cellettes afin de former un seul conseil : la proposition est votée à l'unanimité.

Dans les changements de personne sur le RPI, Mme Morgane Rafin a rejoint l'équipe de l'école de Maine de Boixe. Elle remplace Mme Brisson principalement à la cantine, mais aussi à la garderie.

2 : Effectifs et bilan de rentrée 2021

Rentrée 2021 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
-	5	8	6	5	9	6	11	10

Effectif total de l'école de Maine de Boixe = 19 Effectif total de l'école de Cellettes = 41

Effectif total pour le RPI = 60 (+2 par rapport à 2020)

L'effectif total du RPI reste stable cette année encore. L'effectif de la classe de PS/MS/GS peut être amené à changer, avec l'arrivée possible de Toutes Petites Sections (TPS) au mois de janvier. La scolarisation des enfants de moins de 3 ans n'étant pas obligatoire, elle est soumise à un contrat entre la famille et l'enseignante, dans le souci d'un accueil respectant le bien-être physiologique et psychologique de l'enfant.

3 : Le règlement intérieur

M. DREANO-LAVERGNE rappelle les grandes lignes du règlement intérieur proposé pour l'année scolaire 2021-2022.

Il rappelle les horaires. Il indique aussi qu'à l'école de Maine de Boixe, les APC ont lieu les mardis et jeudis matin de 8h20 à 8h50 et qu'à l'école de Cellettes, les APC ont lieu les lundis, mardis ou jeudis de 16h30 (16h40) à 17h15 (17h25). Dans le cas d'une amélioration des conditions sanitaires dans l'année scolaire en cours, les deux classes de Cellettes retrouveraient des horaires identiques.

Monsieur DREANO-LAVERGNE attire ensuite l'attention des familles sur l'importance d'informer l'école de toute absence de leur enfant, et ce, le plus rapidement possible.

Le nouveau règlement est soumis au vote du conseil d'école qui l'accepte à l'unanimité. Le règlement intérieur du RPI sera transmis aux familles pour signature des parents et des enfants, dans les jours à venir.

Le règlement est voté à l'unanimité.

4 : COVID 19

Depuis le début de l'année scolaire, suite à la situation sanitaire et aux directives gouvernementales, le SIVOS et les enseignants ont mis en place une organisation visant à limiter, autant que faire se peut, les brassages entre les classes en particulier à l'école de Cellettes. Dans ce cadre, les actions suivantes ont été mises en place :

- respect gestes barrière et de la distanciation physique
- deux tours de ramassage de bus
- horaires décalés des deux classes à l'école de Cellettes
- récréations communes mais séparées pour éviter les brassages à l'école de Cellettes
- deux services de cantine (encas autorisés pour élèves mangeant à 12h45 seulement) à l'école de Cellettes
- garderie commune, mais les groupes classe sont séparés
- nettoyages, aération et désinfection des locaux quotidiens (2 fois par jour pour les sanitaires).

Suite au nouveau protocole mis à jour depuis le 18 octobre 2021, l'organisation décidée à la rentrée de septembre a permis d'éviter des changements importants pour les écoles du RPI. La seule modification notable est le port du masque non-obligatoire pour les élèves du CP au CM2. *(Sous réserve de publication d'un nouveau protocole sanitaire)*

Ce qui a changé dans l'école de Cellettes :

- Le port du masque n'est plus obligatoire **pour les élèves**
(Les adultes conservent le masque à l'intérieur des classes, cantine, espaces clos, ...)
- Brassage possible entre les classes sur des temps scolaires
(Décloisonnement)

D'autres changements seront à venir à **partir de la rentrée si la situation sanitaire actuelle reste stable**. Les protocoles d'hygiène, de désinfection, d'aération des lieux, de lavages des mains sont bien évidemment maintenus.

Pour rappel : « La règle de la fermeture des classes sera maintenue dans les écoles primaires et élémentaires. Dès lors qu'**un premier cas positif au coronavirus sera détecté la classe fermera pour une durée de sept jours** ». Il en va donc de la responsabilité de tous de maintenir un niveau d'exigence sanitaire élevé.

Par ailleurs, Monsieur DREANO-LAVERGNE rappelle que le rôle des familles est essentiel dans la gestion de cette situation. S'il y a survenue de symptômes à la maison (fièvre supérieure à 38°C, infection respiratoire avec fièvre, problèmes gastriques, grande fatigue brutale, douleurs musculaires brutales, maux de tête brutaux, perte du goût/odorat...), il convient de garder son enfant, de consulter un médecin qui décidera des suites à donner et de prévenir l'école.

S'il y a une suspicion à l'école avec survenue de symptômes évoquant la COVID 19 les mesures suivantes seront mises en place : isolement de l'élève et port d'un masque adapté, appel à la famille, évacuation la plus rapide possible par un parent, consultation médicale, retour après consultation et avis médical.

Monsieur DREANO-LAVERGNE rappelle que dans le contexte actuel, la communication entre les familles et l'école demeure essentielle.

Enfin, il rappelle aux familles que le port du masque est obligatoire par arrêté préfectoral lorsqu'elles viennent aux abords de l'école (50 mètres à la ronde) pour chercher leur enfant après la classe par exemple.

5 : Le projet d'école (sorties et interventions prévues sur l'année)

Projet de l'école : décroisonnement qui sera mis en place à partir du jeudi 18 novembre si le protocole sanitaire le permet.

Objectifs : Créer une dynamique d'école permettant aux enseignants de mieux connaître les élèves de créer du lien entre les élèves et les enseignants et permettre également aux élèves de se confronter à leurs pairs, mais aussi une façon différente d'enseigner, d'autres méthodes et d'autres approches pédagogiques.

Le décroisonnement s'axe sur plusieurs temps :

Mme BOURGEOIS et M. DREANO-LAVERGNE changent de classes les lundis de 14h15 à 15h00 (Ils se déplacent physiquement). Mme BOURGEOIS prend en charge l'ANGLAIS avec les CM1/CM2, tandis que M.DREANO-LAVERGNE prend en charge les SCIENCES avec les CP/CE1/CE2.

Les CE2 se rendent dans la classe de M.DREANO-LAVERGNE pendant que les CM2 se rendent dans la classe de Mme BOURGEOIS (les jeudis de 10h45 à midi). Travail autour de la résolution de problèmes et d'exercices de logique.

Objectif : Les préparer à se projeter au CM1, et avoir envie d'améliorer leur comportement, développer leur capacité à travailler en autonomie, se confronter à leurs pairs, ...

Les CM2 viennent dans la classe de Mme BOURGEOIS travailler autour de la lecture-compréhension d'œuvres littéraires. (les jeudis de 10h45 à midi).

Objectif : Offrir un temps de travail spécifiques au CP et CE1 avec madame Bourgeois pendant que les CM2 sont en autonomie dans sa classe donner un temps aux CP/CE1. Offrir aux CM2 un temps spécifique sur la lecture-compréhension.

Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance telles sont les ambitions de ces projets. Chaque ambition est détaillée en objectifs et parmi ces objectifs, les enseignants ont retenu des objectifs opérationnels prioritaires pour le RPI.

Enfin M. DREANO-LAVERGNE présente quelques grandes lignes des actions qui seront menées cette année scolaire : travail de l'oral avec des échanges interclasses, mise en place d'outils qui évolueront de classe en classe, travail dans le cadre de la prévention et mise en place d'actions pour faire entrer les familles dans l'école.

Les projets : dans la mesure où nous sommes en capacité de les faire, nous les ferons. Dans le contexte actuel, des sorties sont prévues, tout en respectant les règles sanitaires actuelles. (Les apprentissages n'ont de sens que s'ils sont inclus dans des projets, et s'ils vivent par les élèves, donc beaucoup de projets et d'idées... aux élèves de s'en emparer !)

CLASSE PS/MS/GS

Lors de la réunion de rentrée, l'accent a été mis sur la convergence de projets permettant de travailler l'estime de soi chez les élèves. La construction de cette estime de soi a pour objectifs de faire des élèves des acteurs de leurs propres apprentissages, mais également des individus qui pourront devenir des citoyens responsables et éclairés.

Premier projet dans le cadre des Arts Visuels et de la Culture : le cinéma. Les élèves pourront ainsi éveiller leur sens critique mais également la prise de parole et l'expression de leurs opinions, leurs sentiments. Nous irons donc au cinéma Le Family, pour y voir des films d'animation différents des films que les enfants ont l'habitude de voir. Ces films sont choisis et proposés par l'Education Nationale dans le cadre du dispositif « Mon premier ciné ». Nous aurons 3 séances durant cette année, avec une première séance le mardi 23 novembre pour voir des courts métrages nommés « *Les petits contes de la nuit* ». Le SIVOS assurera le transport. L'entrée étant de 2€ par élève, une demande de subvention sera faite auprès de Cœur de Charente, afin qu'une partie soit à leur charge. La partie restante sera à la charge des familles.

Deuxième projet dans le domaine du sport et de la découverte du monde : l'équitation. Riche en expériences, cette activité permettra aux élèves de prendre des risques et d'appréhender un nouvel univers, celui du poney. Nous irons donc au Polem's Club à Saint-Front pour 6 séances, qui débiteront fin mars. Les objectifs spécifiques à la pratique de l'équitation seront de s'équilibrer sur le poney, de diriger son poney au pas, de savoir l'aborder, le panser et le mener à la main. Le SIVOS assurera le transport. Le projet a un coût total de 759€60, entièrement financé par l'APE.

Troisième projet dans le domaine de l'Art Visuel et de la motricité fine : la poterie. Comme l'année dernière, les élèves travailleront la terre et réaliseront des créations, leur permettant également de développer leur dextérité dans l'usage de leurs mains et doigts. Cette dextérité sera notamment réinvestie dans le travail d graphisme et de l'écriture. Mme Robin dont l'atelier se situe à Barro, viendra à l'école pour 3 séances de travail de la terre. Ces séances seront entièrement financées par l'APE pour un coût de 545€. Elles se dérouleront lors de la 3^{ème} période (janvier-février).

Classe des CP/CE1/CE2

Dans le cadre des programmes d'EPS, les élèves participent à un cycle basket avec un intervenant diplômé du CD16 basket-ball. Ce cycle est gratuit. Il a débuté le Mardi 5 octobre. Il alternera séance

menée par l'animateur et séance menée par l'enseignante. Il se conclura par un mini-tournoi au sein de l'école en novembre.

La classe participera à un projet autour du jardin. Ce projet devrait débiter en mars.

En période 2 du matériel de sport « cirque » sera prêté par le PETR du pays Ruffécois. Un projet cirque se mettra alors en place dans la classe en arts, littérature, eps...

Comme chaque année, les élèves de CP et de CE1 ont été évalués en français et en mathématiques. Ces évaluations à caractère national, se sont déroulées du 13 au 24 septembre.

- déroulement : chaque enfant répond à une série de questions sur un cahier dans un temps donné.
- But : situer le niveau des élèves scolarisé en CP et CE1 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter)
- étapes : début CP, mi CP, début CE1
- résultats
 - CE1 :
 - français : 3 élèves à besoins, 6 élèves fragiles dans certains domaines (lecture, orthographe, oral) sur 9 élèves
 - maths : 5 élèves à besoins, 6 élèves fragiles dans certains domaines (nombres, calcul, géométrie)
 - CP :
 - français : 2 élèves à besoins, 4 élèves fragiles sur 5 élèves
 - maths : 2 élèves à besoins, 2 élèves fragiles
- Bilan :
 - en CP :
 - points forts : français→ la compréhension de mots, de phrases ou de textes, la connaissance des lettres et des sons qu'elles produisent. Mathématiques→ la lecture et l'écriture de nombres entiers.
 - points faibles : français→ la manipulation de phonème (repérer un son commun dans plusieurs mots entendus). Mathématiques→ la résolution de problèmes, associer un nombre à sa position.
 - en CE1 :
 - points forts : français→ la compréhension de mots, de phrases ou de textes, la lecture de mots à voix haute. Mathématiques→ le calcul mental et la reproduction d'assemblages géométriques (type tangram).
 - points faibles : français→ encodage de mots et de syllabes complexes. Mathématiques→ la résolution de problème, calculer et soustraire en lignes et la représentation des nombres entiers
 - en classe : travail sur la résolution de problèmes

Madame BOURGEOIS a déjà rencontré les familles individuellement pour faire des retours.

Classe des CM1/CM2

Premier projet : La démarche scientifique

Travail mené en période 4 avec l'INSPE d'Angoulême et le Pôle Mendes France afin de sensibiliser aux sciences, à la démarche scientifique à l'expérimentation, au travail de recherche. Nous avons pour projet de faire intervenir un animateur formé et diplômé qui viendra encadrer des ateliers scientifiques, et permettre de développer encore davantage la curiosité et l'envie d'essayer, d'expérimenter, de recommencer de valider ou invalider des hypothèses : la démarche scientifique.

Deuxième projet Cinéma : « L'univers de TIM BURTON »

S'appuyant sur le projet Ecole et Cinéma mené avec le Cinéma de Ruffec (3 séances par an – première séance le 3 décembre), dont la programmation comprend un film du réalisateur Tim Burton, nous avons entamé un projet en Arts Visuels autour de ce personnage emblématique du cinéma. Travail autour de l'univers cinématographique et graphique, travail autour de l'étude de séquences de films, travail autour de l'écriture de ses films (poèmes, chansons, ...). L'idée est de s'appuyer sur ce projet pour faire vivre les apprentissages dans la classe par la transdisciplinarité.

Troisième projet : La nutrition à la cantine

Travail qui sera mené après un temps d'échange avec Françoise Vidaud et Mélanie Rodrigues. L'objectif est d'impliquer les élèves dans la confection de menus sur la semaine en prenant en compte les contraintes nutritionnelles obligatoires en restauration collective scolaire, donner du sens aux apprentissages en s'appuyant sur les programmes officiels de l'Education Nationale.

Pour conclure, M.DREANO-LAVERGNE souhaite rappeler que toutes ces sorties, projets ont une visée pédagogique. De ce fait, ces temps faisant partie du temps scolaire, la participation financière des familles ne peut être obligatoire. Si une famille n'était pas en mesure de payer la somme demandée, la coopérative scolaire compenserait. L'objectif est de donner accès à tous à ces interventions, sorties, dans une démarche de culture commune, d'ouverture d'esprit.

6 : La coopérative scolaire du RPI et l'Association des Parents d'Elèves)

Madame BEHARELLE n'étant plus en poste à Cellettes, c'est Mme PICHON qui est en charge des comptes de la coopérative scolaire. Elle explique que l'argent de la coopérative scolaire vient de versements de l'APE et de parents d'élèves. Les enseignants remercient l'APE et les familles qui ont répondu positivement à cette requête.

Madame PICHON indique ensuite de quelle façon est utilisé l'argent de la coopérative scolaire (abonnements, sorties, fabrications de petits objets, livres, ...). En ce début d'année, ont été dépensés :

- 131€67 de cotisation à l'OCCE
- 188€ d'abonnements
- 66€34 de matériel servant les projets des classes (DVD, ingrédients pour une recette, livres pour bibliothèque de la classe maternelle).

Il y a désormais en caisse 437€73, après un don de 200€ de l'APE.

Madame COTAYA, nouvelle présidente de l'Association des Parents d'Elèves, présente le nouveau bureau élu. Le bureau accueille deux nouvelles mamans. L'association reste motivée malgré les contraintes liées au COVID. De nombreuses actions et manifestations sont prévues durant l'année (1 par mois). Les classes du RPI participeront aux différentes actions de l'APE.

M. DREANO-LAVERGNE insiste sur le fait que nous avons la chance d'avoir une APE active qui propose de nombreuses actions et que l'Ecole ne souhaite pas être CONSOMMATEURS des budgets l'APE. Nous souhaitons travailler en collaboration, que les élèves participent, s'investissent, en amont, pendant, ou après les manifestations de l'APE. Nous voulons créer une dynamique, une implication active de l'Ecole. Nous comptons donc sur l'APE pour nous tenir informés des projets, des besoins, afin que nous réfléchissions, ensemble, sur ce qu'il est possible de mettre en place.

7 : R.A.S.E.D.

Les enseignants rappellent ce qu'est le RASED et son rôle. Ils indiquent que le RASED intervient ou est intervenu auprès de plusieurs élèves des deux écoles. Le SIVOS règlera les frais de fonctionnement du réseau mais il indique toutefois qu'il n'estime pas que cela soit de sa compétence.

8 : Sécurité à l'école

Comme chaque année, les élèves doivent participer à des exercices de sécurité PPMS et incendie. Dans chaque école, au cours du mois de septembre, les élèves ont déjà effectué un exercice d'alerte incendie qui se s'est bien déroulé.

L'exercice incendie a été réalisé le mardi 21 septembre et l'exercice de PPMS intrusion/attentat a été effectué le 19 octobre 2021 à l'école de Cellettes. Pour ce dernier, Mme COTAYA et M BRECHET élus à la mairie étaient présents, ainsi qu'une représentante des parents d'élèves, Mme PAPIN à titre d'observateurs. Les familles ont été informées du bon déroulement de ces exercices par une information via le cahier de liaison le soir même.

L'objectif de ces exercices est **d'apprendre la bonne attitude à adopter en cas de danger en reconnaissant les signaux sonores.**

A l'école du Maine de Boixe, l'exercice incendie a été effectué le 28 septembre et l'exercice attentat intrusion le 15 octobre, en présence de Mme Papillaud, maire de la commune. Ces 2 exercices sont bien déroulés.

Il indique que les PPMS des deux écoles ont été mis à jour. Il y aura d'autres exercices au cours de l'année.

REMERCIEMENTS :

L'équipe enseignante tenait à remercier les municipalités pour les travaux de peinture effectués pendant l'été, et pendant les vacances de la Toussaint, aussi bien dans les locaux qu'à l'extérieur des écoles.

L'APE a également œuvré pour améliorer le quotidien des élèves, puisqu'elle a acheté un nouveau vélo pour l'école du Maine de Boixe et (très bientôt) et va acheter des jeux de cour (cordes à sauter, ballons en mousses, élastiques) pour l'école de Cellettes.

9 : Questions diverses

Aucune question proposée en amont du conseil d'école.

La Présidente lève la séance à 20h06.

La Présidente



Le secrétaire

